

INSTRUCTIONS DE POSE pour le Ciprotec



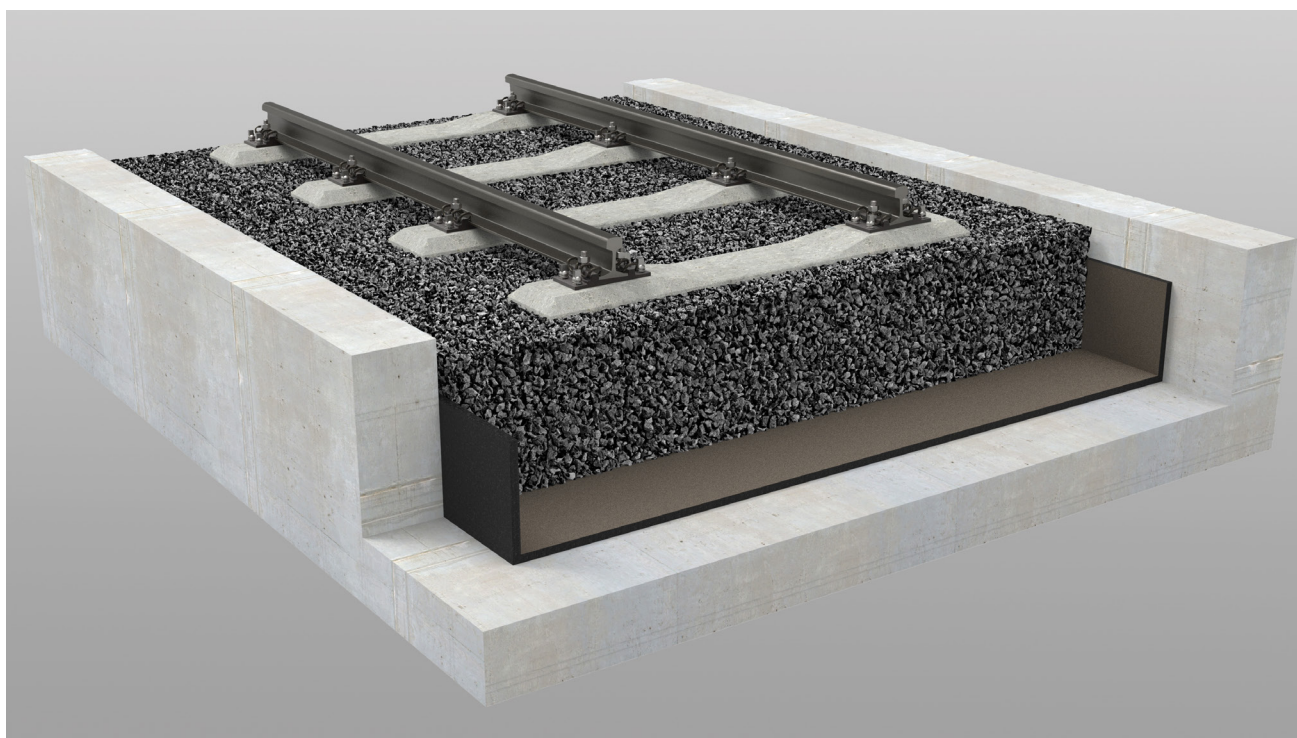
Domaine d'utilisation

La natte Ciprotec est principalement employée sur les surfaces recouvertes de ballast dans la structure des voies ferrées (ponts, tunnels, etc.) en vue de la réduction de l'usure du ballast ou de la protection du revêtement des ouvrages dans l'interface entre le ballast et le béton ou l'acier. Les nattes reposent sur toute leur surface sur le sol support et servent également à l'amortissement des vibrations et au découplage des bruits solidiens dans la superstructure des voies pour le transport ferroviaire.

La natte Ciprotec est disponible en différentes rigidités et épaisseurs, à partir de 10 mm minimum, pour différentes charges par essieu et les conceptions de superstructure les plus diverses, de façon à garantir une protection optimale du ballast et des surfaces adjacentes. La natte Ciprotec est adaptée à une utilisation dans les métros, les tramways et les trains.

Les nattes sous ballast, dont la face supérieure est recouverte d'un géotextile (GRK 5), sont livrées en standard sous forme de rouleaux de 10 m x 1,25 m, emballés sur palette. Sur demande, nous pouvons fabriquer les nattes en longueurs spéciales ou en plaques, par exemple pour une utilisation comme natte latérale.

Natte Ciprotec sous ballast





Sol support / préparation

En principe, les directives de l'exploitant ferroviaire s'appliquent à l'installation des nattes sous ballast dans la voie.

Avant la pose des nattes pour voie ferrée/sous ballast, le sol doit être nettoyé au balai et les éventuelles irrégularités grossières ou les bosses à arêtes vives en surface doivent être éliminées. Les objets détachés et pointus doivent être retirés. La couche de caoutchouc élastique s'adapte aux petites irrégularités.

Pose

Le côté de la natte recouvert de géotextile est tourné vers le ballast (en haut). Les bandes de natte sont posées perpendiculairement à l'axe de la voie. Selon la durée du stockage et les conditions de température, les bandes doivent être déroulées avant la pose afin que les nattes puissent « se déployer ». En fonction des conditions météorologiques, cela peut prendre quelques heures.

La natte Ciprotec doit être posée sans espace et bord à bord. Si les nattes sont posées en plusieurs couches, elles doivent être décalées.

Les nattes du fond sont posées en premier, puis les éventuelles nattes latérales disposées verticalement sont placés de manière à ce que leur bord inférieur repose de façon étanche sur la natte de fond.

La découpe des nattes ou l'adaptation à la géométrie du sol support s'effectue à l'aide d'un couteau manuel stable ou d'une scie sabre électrique. Les lames à tranchant ondulé (couteaux pour matériaux isolants) se sont révélées avantageuses pour la découpe des nattes. Les ouvertures de drainage peuvent être réalisées à l'aide d'une mèche creuse.

Coller au sol support

En fonction des prescriptions respectives de chaque exploitant de voie ferrée, les nattes sous ballast devront être collées par points sur les surfaces d'appui horizontales à l'aide d'une colle de surface appropriée (peut être obtenue par exemple auprès de Calenberg).

A titre indicatif, environ 25 % de la surface d'appui doit être collée. Cela correspond par exemple à la directive DB Ril. 824,1510. En outre, les instructions du fabricant pour la mise en œuvre de la colle doivent être respectées.

Les nattes latérales doivent être collées sur toute leur surface sur les parois verticales.

Couvrir les joints

Les joints entre les bandes de nattes doivent être recouverts d'une bande de recouvrement appropriée d'environ 100 mm de large (par ex. bande de recouvrement EPDM de Calenberg).

Accessoires

Disponible chez Calenberg sur demande :

- Colle de surface R, sachet tubulaire d'environ 840 g
- Bande de recouvrement en EPDM (dimensions 0,1 m x 1,3 mm), autocollante sur toute la surface



Calenberg Ingenieure GmbH
Am Knübel 2-4
31020 Salzhemmendorf | Allemagne

Tél. + 49 5153-9400-0
Fax + 49 5153-9400-49

info@calenberg-ingenieure.de
www.calenberg-ingenieure.fr

Une entreprise du Groupe LISEGA



Le contenu de cette publication est l'aboutissement d'un important travail de recherche et d'expériences acquises en matière d'application. Toutes les informations et remarques sont fournies sur la base de nos connaissances actuelles ; elles ne constituent aucune promesse de qualité et ne libèrent pas l'utilisateur de procéder lui-même à un contrôle en ce qui concerne les droits de propriété de tiers. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages, indépendamment de leur nature et du motif juridique, résultant des conseils donnés dans cette publication. Sous réserve de modifications techniques dans le cadre du perfectionnement du produit.

Ces instructions de pose ne sont pas susceptibles d'être modifiées. Toutes les informations sont fournies sans garantie. Toutes les éditions précédentes perdent leur validité avec la publication de ces instructions de pose.